

[L.S.]

CANADA

Par Son Excellence l'honorable ROBERT TASCHEREAU, Juge en chef du Canada,
Administrateur du Gouvernement du Canada.

A TOUS CEUX À QUI les présentes parviendront ou qu'icelles pourront con-
cerner,

SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU qu'il a gracieusement plu à Sa Majesté la Reine Élisabeth II, par commission sous le seing royal et le Grand Sceau du Canada, datée le premier jour d'août 1959 et dans la huitième année de son règne, de nommer le Très Honorable Georges Philias Vanier, Gouverneur général et Commandant en chef du Canada;

ET ATTENDU que par l'article VIII des Lettres Patentes entrant en vigueur à partir du premier jour d'octobre 1947, constituant la charge de Gouverneur général et Commandant en chef dans et sur le Canada, il est statué qu'advenant le décès du Gouverneur général, tous les pouvoirs et autorités conférés audit Gouverneur général par lesdites lettres patentes seront donnés au Juge en chef du Canada en exercice ou, en cas de décès, d'incapacité, de renvoi ou d'absence hors du Canada dudit Juge en chef, ensuite au juge alors le plus ancien de la Cour suprême du Canada, résidant à l'époque au Canada et n'étant pas frappé d'incapacité;

ET ATTENDU qu'il a plu au Dieu Tout-Puissant d'appeler à Sa Miséricorde ledit Très Honorable Georges Philias Vanier, par son décès et en vertu des lettres patentes susdites, tous les pouvoirs et autorités conférés par lesdites lettres patentes au Gouverneur général me sont dévolus en ma qualité de Juge en chef du Canada en exercice, et après avoir dûment prêté les serments nécessaires tel que requis par lesdites lettres patentes, j'ai jugé convenable d'émettre la présente proclamation pour ce faire connaître;

ET PAR ICELLE ordonne et commande que tous, officiers et ministres de Sa Majesté au Canada, continuent à exercer les devoirs respectifs de leurs places et emplois, et que les féaux sujets de Sa Majesté et tous autres que les présentes pourront concerner, en prennent connaissance et se conduisent en conséquence.

DONNÉ sous mon seing et le sceau d'office, à Ottawa, ce cinquième jour de mars dans l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent soixante-sept, et du règne de Sa Majesté la seizième.

L'Administrateur du Gouvernement,
ROBERT TASCHEREAU.